L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 JUILLET 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 10 JUILLET 1849.

AVIS.

☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou accuser un compte pour les propriétaires de l'Abeille, excepté M. E. Duverger, notre teneur de livres et MM. E. Morton Quirk et De La Neuville, notre rédacteur.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.
MAGNE & WEISSE

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIEME DISTRICT:
CHARLES M. CONRAD.

ETAT SANITAIRE DE LA VILLE.—Il résulte du rapport du Conseil de Salubrité, qui nous a été remis hier soir, que le total des décès, durant la dernière semaine de juillet, a été de 92, dont 16 de choléra. Or, sur ces seize cas qui se sont terminés d'une manière fatale, *deux* seulement sont enregistrés sous le titre de choléra asiatique. Il y a longtemps que la mortalité a pris une aussi faible. La Nouvelle-Orléans est peut-être en ce moment de toutes les villes des Etats-Unis celle où il règne proportionnellement le moins de maladies. Des accidens et quelques cas isolés de fièvres, peu pernicieuses du reste sur notre sol, voilà ce que signale le Conseil de Salubrité dans son bilan mortuaire de la dernière semaine. Et encore est-il à remarquer que ceux qui ont succombé sont presque tous des étrangers. Les Irlandais fournissent comme de coutume la plus forte quotité de victimes.

Nous nous trompons fort ou la Nouvelle-Orléans restera libre de maladies cet été. La Providence nous doit cette compensation. Nous avons été assez cruellement éprouvés depuis un an.

La Louisiane possède un grand homme, un très grand homme même. L'unanime générale a jeté des épaulettes d'or lorsqu'il passe en revue et le salue mes de l'Anahuac. Ce grand homme n'est rien moins que le chef du Ecole de Jésuitaille, le vénérable Satouin W. Downs dont le chef brillant et les tics nerveux ont attiré avec raison l'attention publique. Il a dû faire un peu de bien lorsqu'il prenait la parole en public. M. Downs a dû exercer du haut mal toutes les fois qu'il ouvrait son *speech*, son éloquence est essentiellement convulsive et mangée. Ses accents ressemblent à ce qui ressemble le hoquet d'un enfant qui vient de manger d'un vieillard accoucheur. Il faut aussi voir avec ses grands gestes, ses bras amulant comme des moulins à vent. Nous ne serons pas assez adroit si nous ne relevons un peu de cette manière de faire. Il a une partie plus ou moins de vérité, il est souvent au service de la [illegible] politique qu'il ne en est chaque fois que la demande partout et la raison de la raison de leur [illegible] et recrute des équipages [illegible] Dominicains restent unis, la seconde expédition des Haïtiens aura le sort de la première.

Une sécheresse prolongée a fait un tort immense aux récoltes de bananes et des patates, les habitans, assez indolens de leur nature, [illegible] aboutir et apprehendent la famine. Le pain est également haut à cause de la rareté des farines, toutes celles qui se trouvaient sur le marché ayant été achetées par le gouvernement pour l'escadrille qu'il rassemble dans les ports. Les affaires sont languissantes.

Chronique Locale.

ETAT SANITAIRE DE LA VILLE.—Le rapport du bureau de Santé, publié aujourd'hui dans nos colonnes sur l'état sanitaire de la ville, est des plus satisfaisant. Nous n'avons eu la semaine dernière que 16 cas de choléra et la mortalité totale des différentes maladies ne s'élève qu'à 92. En ce moment la Nouvelle-Orléans est incontestablement la ville plus saluble de toute l'Union.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—MM. Randall Hunt, Les défenseurs du capitaine Joseph Read, convaincu de mutinerie, ont demandé hier à cette Cour un nouvel examen de cette affaire. La Cour a rejeté cette demande en considération.

Le capitaine a été condamné à $5 d'amende pour avoir porté sur sa personne des armes cachées.

CONSEIL DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—Ce corps s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. Leonidas Sotomayor.

Le Maire transmet, dans un message, une copie de la communication que lui ont adressée MM. Campbell, Clarke et Ramos, conseillers municipaux, chargés de la protection de la ville contre l'inondation.

Le conseil prend connaissance de la communication. Les commissaires sont d'opinion qu'il faut demander à la Législature prochaine, en relevé des [illegible] des eaux du fleuve, du coteau de la [illegible] depuis la limite inférieure de la Troisième Municipalité jusqu'à l'habitation de [illegible] Kenner, et de l'accomplissement de plus et [illegible]. Les dépenses de ce travail seraient d'environ $2,500.

Sur motion de M. Page, la communication est renvoyée à un comité spécial.

Sur le rapport de M. Hooper, l'entreprise du pavage de la rue Marigny est accordée à M. Edward White, qui devra avoir terminé le travail avant le 1 avril.

M. White ayant informé le Conseil que M. Berthe ne voulait pas retirer sa lettre de résignation, attendu qu'il compte passer quelque temps au Nord, le Conseil prie M. Berthe de reprendre son poste.

Après avoir fixé à l'ordre du jour de la prochaine séance divers projets de résolutions, le Conseil s'ajourne.

LE MAYEUR DE NEW-ORLEANS.—Nos lecteurs se rappelent sans doute les circonstances dans lesquelles le mandat de l'infortuné Dugery a été coupé. Il fut frappé par une main inconnue le soir de l'élection présidentielle du mois de novembre dernier, et, à la faveur de la confusion dans laquelle cette action avait plongé les personnes présentes, le meurtrier parvint à s'échapper. Toute trace de cet homme avait été perdue. On devait penser même de jamais le rencontrer, lorsque hier un individu nommé Charles Hawley, comparaissant devant le recorder Genois, pour larcin et le jour de jeux, fut reconnu par plusieurs personnes présentes en Cour, pour l'assassin de Dugery. Un mandat fut immédiatement lancé et Hawley attend maintenant en prison son examen à ce sujet.

Vol.—Des voleurs se sont introduits samedi pendant la nuit dans le magasin de M. Steffens, horloger, à l'encognure des rues Toulouse et Chartres et ont enlevé 25 montres ainsi que différents articles, le tout évalué à $600. La police est à la recherche de deux individus soupçonnés.

RIXE.—Une rixe a eu lieu dimanche soir à bord du navire Edinburg, amarré dans la rade de la 3e municipalité, entre trois matelots nommés J. Cobb, Jacob Lawrence et Stappert. M. S. Jacob, qui se trouvait présent ayant tenté de s'interposer reçut à la tête une dangereuse blessure. Les matelots ont été arrêtés et envoyés en prison.

ACCIDENT.—Un nègre appartenant à M. Lieu mercredi 4 juillet à *Port Hudson*, deux soldats de l'armée des Etats-Unis nommés John Murray et Charles Walker ont été condamnés à la décharge accidentelle d'un canon, qu'ils étaient occupés à charger pour le salut national. Le premier mourut sur le coup et l'autre quelques heures après.

LETTRES AU RÉDACTEUR.

LE CHOLERA.

Paris, 1 juin 1849.

DESCRIPTION.—J'ai observé un bon nombre de cholériques depuis l'apparition de la dernière épidémie et pour mon compte, je n'ai pas rencontré un seul cas de cette redoutable maladie. Lorsque j'ai été appelé auprès d'un malade gravement atteint, j'ai toujours pu me convaincre, en l'interrogeant avec soin, que les prodrômes avaient été assez marqués chez lui depuis huit, six ou douze heures, chez d'autres le malaise avait duré plusieurs jours. Si les malades n'en tiennent pas compte, c'est que la légèreté et l'ignorance des premiers symptômes et l'absence presque complète de douleur au début, les tiennent dans une sécurité dangereuse. J'ai la conviction arrêtée que, durant une épidémie de choléra, il mourrait peut-être deux tiers de moins de personnes, si les malades étaient, dès le début, dès l'apparition des prodrômes. J'ai été souvent consulté, le jour et presqu'à l'heure même de leur indisposition, par des personnes qui accusaient les mêmes symptômes qu'avaient éprouvés, au début, des malades qui ne m'avaient fait appeler qu'à la dernière période de la maladie. Je ne m'appuie pas sur un fait unique, j'en pourrai citer cinq ou six et je ne doute pas que beaucoup de mes confrères n'aient fait la même observation. D'où vient aussi que si peu de médecins soient atteints du fléau? Pensez-vous qu'il ait fait un pacte avec la maladie? C'est tout simplement parce qu'ils l'ont étudiée longtemps à l'avance, qu'ils en connaissent exactement les prodrômes, qu'ils les combattent dès le principe, s'ils se manifestent, et qu'ils savent plus rigoureusement les règles hygiéniques. C'est là un point important et sur lequel on ne saurait trop insister. Cette digression faite, je passe à la description des symptômes.

Dans le principe, ce que le malade éprouve est peu de chose; on a souvent même de la peine à le convaincre de la nécessité d'une diète sévère et d'un traitement. En effet, que ressentait-il au léger ballonnement de l'abdomen, des gaz qui bouillonnent, la sinuosité et n'y réveillent qu'une douleur obtuse; par moment les borborygmes s'apaisent et renaissent quelques minutes après avec une nouvelle intensité; on les entend parfois à distance. Ajoutez à cela une sensation difficile à décrire, une sorte d'engourdissement des intestins qui semblent froids et comme dans l'impuissance de résister aux gaz qui les distendent. A cette période de la maladie, l'appétit est diminué, le sommeil est agité, le pouls offre moins de résistance et le malade éprouve déjà un léger affaissement.

Ce sont là les préludes du choléra; cet état peut durer plus ou moins de temps, suivant qu'on oppose ou non des moyens appropriés à ces symptômes précurseurs. C'est alors que la moindre imprudence, que la plus petite quantité d'aliment, un peu peu indigeste, peut faire éclater le mal, le même qu'une diète absolue, aidée d'une médication convenable, peut le prévenir, j'ai prétendu dit, le prévient toujours. C'est là un point essentiel à constater pour le traitement de cette affection si redoutable, quand on la laisse grandir, et tous ceux de mes confrères que j'ai consulés sur ce sujet sont arrivés à la même conviction que moi.

Grâce au défaut de moyens hygiéniques et thérapeutiques, le mal s'aggrave. La diarrhée ressent, les coliques, presque nulles au début, prennent un caractère plus alarmant. Les selles se répètent plus fréquemment, et le malade, comme si tout conspirait contre lui, croit n'avoir qu'une cholérine. Dissimulation fausse et dangereuse qui inspire une sécurité fatale, car, dans le fait, la cholérine n'est que le premier degré du choléra. Si l'on veut triompher de cet ennemi redoutable, c'est à l'état d'embryon, c'est-à-dire de cholérine, qu'il faut l'attaquer. C'est là pour nous une vérité hors de doute, une conviction fondée sur des observations nombreuses et prises avec un soin scrupuleux. J'ai insisté déjà, et j'insiste encore sur ce point, parce qu'il est d'une importance capitale. J'ai vu de pauvres gens qui ne m'ont fait appeler qu'à leur heure l'agonie et qui sont morts sans se douter qu'ils succombaient au choléra. Il y a, dans le beau peuple, des individus qui vivent complètement étrangers au monde qui les entoure et aux événements qui les intéressent. Leur esprit, comme les enfermates qu'ils habitent, ne reçoit la lumière qu'à la dérobée.

A ces symptômes précédent bientôt d'autres: le malade éprouve des crampes plus ou moins violentes, à l'estomac, aux jambes, aux doigts, et quelquefois, le muscles de la face eux-mêmes sont convulsionnés. J'ai vu un malade dont les muscles dorsaux se contractaient avec tant de violence, que son corps s'arquait, comme dans le tétanos. En même temps le facies s'altère et prend le cachet de la maladie, l'œil cave et cailleux, s'enfonce profondément dans l'orbite, dont le pourtour offre un cercle bleu foncé. La partie inférieure de la conjonctive oculaire présente une injection des capillaires qui persiste même pendant la convalescence. La langue devient froide, souvent elle devient bleuâtre; la peau se refroidit et se couvre d'une sueur visqueuse qui s'attache aux doigts comme de la glu; le corps se flétrit, et la peau conserve longtemps les plis qu'on y fait en la pinçant. Le pouls faiblit, acquiert plus de fréquence et se déprime aisément. La respiration devient angoureuse; le malade se livre à une agitation continuelle, et bien que la périphérie du corps soit glacée, il se plaint d'une chaleur insupportable et rejette violemment les couvertures qu'on veut lui faire garder. J'ai vu un malade qui, dans cette période, fut soudainement frappé d'une surdité complète qui dura plusieurs minutes, souvent aussi il se manifeste des troubles de la vue. Enfin le rlex s'éffite, les joues se creusent; le pouls radial cesse de battre et le malade ne tarde pas à succomber.

Toutefois, il faut se garder de croire qu'il soit facile d'encadrer, dans le tableau que je viens de présenter, tous les cas de choléra qui s'offrent à l'observation. Dans cette description générale, on ne peut faire entrer les nuances infinies d'une maladie, et l'on est réduit à grouper les phénomènes les plus saillants, ainsi que les symptômes que se manifestent d'une manière à peu près constante. J'ai vu un malade qui n'a éprouvé que des crampes violentes qui ont cède promptement à l'usage des friections sèches et de l'opium à l'intérieur. J'ai également observé un cas de choléra succédant à une gastrite et qui a été constamment accompagné, jusqu'à la mort, d'une constipation opiniâtre. Il y avait vomissement incessant, abaissement du pouls, et refroidissement des extrémités. D'autres fois les crampes manquent complètement; il arrive aussi que le refroidissement cholérique n'a pas lieu et qu'une chaleur normale accompagne le malade jusqu'à sa fin. Enfin, j'ai observé, durant le cours de l'épidémie, des phénomènes extrêmement bizarres chez trois ou quatre personnes. Elles éprouvaient, sans s'être fatiguées, un accablement extraordinaire; la température de toute la surface du corps, particulièrement des extrémités, avait sensiblement baissé; le pouls était petit et n'offrait qu'une pressance médiocre; l'appétit était nul; il n'y avait ni vomissement, ni diarrhée et le facies, quoique légèrement altéré, présentait, en partie, le cachet du choléra. L'une d'elles, avait une transpiration abondante qui ruisselait de son corps et tombait, comme une pluie, sur le plancher. Je l'interrogeais avec le plus grand soin; je prenais informations les plus minutieuses, pour savoir s'il n'avait pas eu la veille ou l'avant-veille un accès de fièvre et j'arrivai à une conclusion négative. Je prescrivis du vin sucré à boire dans le courant de la journée et tous les symptômes disparurent progressivement.

Je donne ici que la nature des selles et des vomissements m'a semblé aussi offrir une grande variété. Quelquefois les vomissements sont bileux, d'autres fois ils sont composés par une matière incolore. Il en est de même des selles qui sont tantôt blanches, tantôt noisettes, et quelquefois elles ont une couleur rouge-brique. J'ai vu périr rapidement un malade qui avait des évacuations alvines incolores, de même que j'ai vu promptement se rétablir qui avaient des selles bien noires ou rouge-brique.

CAUSES.—Il faut avouer notre ignorance, la cause du choléra nous échappe. Comme il arrive toujours dans les questions enveloppées de ténèbres, les hypothèses ne manquent pas. J'exposerai bientôt celles qui offrent quelque apparence de vraisemblance. Je ne tirai que vous tourner celles qui ne reposent sur rien, seulement pour donner la mesure des écarts de jugement auxquels l'homme peut se livrer, quand il se laisse entraîner au dévergondage d'une imagination tourmentée.

Les uns se sont imaginé, en raison de l'irrégularité de la marche de cette maladie, qu'elle est occasionnée par des insectes qui voyagent dans l'air. Aussi ont-ils cherché à prouver d'air, ces insectes, dont on n'a jamais pu constater l'existence, voyageraient dans l'espace, avec toute l'irrégularité des vents, et iraient porter ça et là leur action malfaisante. Outre que l'existence de ces animalcules microscopiques n'a pas été démontrée, il est difficile de concevoir que, partant de l'Asie, ils puissent impunément affronter les frimats de la Russie, traverser cette contrée glacée, et, après avoir traversé dans la partie occidentale de l'Europe, pour traverser l'Océan et venir se répandre dans le Nouveau Monde. D'une autre part, le choléra étant endémique dans les Indes, il est évident que ces animalcules doivent y être permanents.

Il resterait encore à expliquer le caprice de leurs pérégrinations lointaines, et marquées par de si longs intervalles. Ce qui a donné lieu à cette théorie, c'est que dans certaines fabriques, où l'on fume en grand le charbon animal, le soufre ou le mercure, découvert dans l'atmosphère et dans le mercure, le choléra ne s'est point montré. La ville d'Idra, vomine d'une mine de mercure, n'a été épargnée, sur-tout bien que quelques personnes soumises au traitement mercuriel.

Or, le Président de la République a déclaré la guerre à Rome sans le consentement de l'Assemblée nationale.

Bien plus, au mépris du décret de l'Assemblée, du 7 mai, il a continué de faire verser le sang français.

Enfin, il a employé les forces de la France contre la liberté du peuple romain.

Cette double violation de la Constitution est éclatante comme la lumière du soleil.

Les représentans du peuple soussignés ont fait appel à la conscience de leurs collègues en leur proposant la mise en accusation du pouvoir exécutif.

La majorité de l'Assemblée a rejeté l'acte d'accusation. Elle s'était déjà rendue complice du crime par son vote du 11 sur les affaires d'Italie.

Dans cette conjoncture, que doit faire la minorité?

Après avoir protesté à la tribune, elle n'a plus qu'à rappeler au peuple, à la garde nationale, à l'armée, que l'article 110 confie le dépôt de la Constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français.

Peuple! le moment est suprême! .... Tous ces actes révèlent un grand système de conspiration monarchique contre la République. La haine de la démocratie, mal dissimulée sur les bords de la Seine, éclate en toute liberté sur les bords du Tibre.

Dans cette lutte, engagée entre les peuples et les rois, le pouvoir s'est rangé du côté des rois contre les peuples.

Soldats, vous comptiez arracher l'Italie aux Autrichiens; on vous condamne à seconder les Autrichiens dans l'asservissement de l'Italie.

Au moment où la Prusse, la Russie et l'Autriche menacent nos frontières de l'Est, on veut faire de vous les auxiliaires des ennemis de la France.

Gardes nationaux, vous êtes les défenseurs de l'ordre et de la liberté: la liberté et l'ordre, c'est la Constitution, c'est la République!

Rallions-nous donc tous au cri de: Vive la Constitution! vive la République!

LE MARÉCHAL BUGEAUD.

SA MORT.—SA BIOGRAPHIE.

Nous empruntons aux journaux de Paris les détails suivans sur les derniers moments de M. le maréchal Bugeaud:

"Dans la soirée d'hier, l'état du maréchal laissait peu d'espoir. De dix heures du soir à quatre heures du matin, un assoupissement presque constant, peu de souffrances, beaucoup de calme.

"M.M. Achille Vigier, le colonel Lheureux Trochu, premier aide-de-camp du maréchal, Genty de Bussy, Maigne, le général de Bar, Pitoureau, l'abbé Sibour, vicaire-général du diocèse de Paris, veillaient auprès du malade, ainsi qu'un jeune interne de l'Hôtel-Dieu, M. Blanche-Cornuiere, placé près du maréchal par M. le docteur Chomel.

"M. le docteur Worms, médecin du Gros-Caillou, s'était adjoint à lui pour tous les soins de la dernière nuit.

"A 5 heures, l'agitation a commencé. M. l'abbé Sibour est resté seul avec le maréchal et n'a disposé à lui administrer les derniers sacrements.

"M. le colonel Feray, gendre du maréchal, qui ne l'a point quitté un instant dans cette cruelle maladie, MM. Vigier, Maigne, Pinoteau, Genty de Bussy, le général Bedeau, le général de Bar, le bâtonnier de-camp du maréchal, M. Trochu, le colonel Lheureux, tous ces amis étaient agenouillés autour de l'illustre malade.

"Le maréchal a reçu la communion avec toute la ferveur du chrétien et avec le calme de l'homme de bien. Avant de lui administrer le viatique, M. l'abbé Sibour lui a ayant adressé quelques paroles pour l'exhorter à la résignation à une bonne mort, le maréchal a répété avec le ministre de Dieu: *Fiat voluntas tua.*

"Un instant auparavant, M. le docteur Chomel étant venu ausculter le cœur du malade, le maréchal a répondu d'une voix forte et naturelle: "Je suis un homme perdu."

"Avant-hier les symptômes les plus alarmans se sont manifestés et le jour du maréchal a agonisé, mais elle n'a été en longue et cruelle. Le maréchal a rendu son dernier soupir à six heures trente-cinq minutes, au milieu des larmes, des gémissemens et des sanglots de ses amis, qui ne pouvaient se résoudre à le quitter.

"Ce tableau, dans cette journée, a été plus poignant que la scène de douleur déchirante M. le colonel Feray a fermé les yeux du maréchal, son beau-père, M. le docteur Cruveilhier, n'a arrivé à temps pour recevoir le dernier soupir de son vieil ami.

"MM. le général Cavaignac, Molé et le ministre de la guerre, sont venus dans la chambre dans ce moment suprême et ont mêlé leurs larmes à celles des amis de l'illustre défunt.

"M. l'archevêque de Paris est venu à sept heures et demie; c'est son une dernière fois le maréchal. MM. le général de Tarlé, Gerlet et Roche, conseil général à Tanger, ex-interprète de l'armée d'Afrique, venaient également d'entrer.

"M. Magnan, ancien chef du cabinet du ministre de la justice, s'est rendu à l'Elysée pour annoncer au président de la République la mort du maréchal. M. le président a accueilli cette nouvelle avec une douloureuse émotion, et a réitéré à M. Magnan, pour M. le colonel Feray, gendre du maréchal, la lettre suivante:

"Mon cher colonel,

"Je n'ai pas besoin de vous dire combien je vous deuil d'apprendre la douloureuse nouvelle de la mort du maréchal Bugeaud. C'est une perte pour la France et pour moi.

"Quant à sa famille il est naturel qu'elle soit inconsolable; aussi ne puis-je pas tenter de soulager votre douleur qu'en vous exprimant la mienne.

"Croyez à tous mes sentimens affectueux.

"Signé: LOUIS-NAPOLEON.

"Elysée, le 10 juin 1849."

Les détails biographiques suivans sont empruntés à la *Patrie*:

"M. le maréchal Bugeaud, grand'croix de la Légion-d'Honneur, était né le 15 octobre 1784, à Limoges, et était par conséquent âgé de 64 ans. Il était fils de M. Jean Ambroise Bugeaud, chevalier de Saint-Louis, ancien seigneur de la Piconnerie, et de Françoise de Salignac, de la Cour, l'une des plus illustres familles de l'Irlande.

"Il entra, comme volontaire, dans les grenadiers à pied de la garde impériale.

"Il fut d'abord appelé sur les côtes de la Manche.

"En 1805, il entra dans la grande armée.

"Il gagna ses galons de caporal à Austerlitz, et sous-officier après il était sous-lieutenant au 6e de ligne.

"Après avoir fait les campagnes de Prusse et de Pologne, après avoir été gravement blessé à Pultusk, il servit en Espagne jusqu'en 1814, où il obtint le grade de capitaine.

"Il mérita souvent, par son courage, son intrépidité, son intelligence, l'honneur alors peu prodigué d'être nommé à l'ordre du jour de l'armée. Lerida, Tarifa, Tortosa, Tarragone, Yecla, Wima, Castalle, Burgos, furent d'abord témoins de ses exploits guerriers.

"Dans l'hiver de 1813 à 1814, il commandait les avant-postes de l'armée sur le Gobregat. Au moment d'une combinaison stratégique dont la conception lui appartient en propre il défendit sa position, menacée par des forces infiniment supérieures, enlève plusieurs détachemens ennemis, entre autres un escadron tout entier de hussards noirs anglais; soutient, avec une poignée de braves, le choc de 14,000 hommes, qu'il repousse plusieurs fois avec perte.

"A la suite de tant de brillantes affaires, il fut promu au grade de lieutenant-colonel, et appelé au commandement du 14e régiment de ligne.

"Il était à Narbonne au moment où se livrait la bataille de Toulouse, à la tête du 14e régiment dont il était nommé colonel.

"En 1815, au retour de l'empereur, il refuse noblement le grade de maréchal-de-camp, pour rester colonel, puisqu'en qu'il eût mérité un nouvel avancement par de nouveaux services.

"Il fut envoyé à l'armée des Alpes, sous les ordres du maréchal Suchet, qui lui remit le commandement de son avant-garde.

"Le 15 juin, dans la nuit, il enveloppa et prit un bataillon de chasseurs piémontais, dans le village de St-Pierre-d'Albigny. Le lendemain matin, il mit en déroute une brigade piémontaise, sur laquelle il fit 800 prisonniers. Le 23, il détruisit un bataillon ennemi à Moustier, sur la Haute-Tarine. Le 27, il détit entièrement une avant-garde autrichienne.

"La nuit suivante on lui remet le bulletin de la bataille de Waterloo, qu'il lit au point du jour à ses soldats réunis, auxquels il fait en même temps offrir un nouveau serment de fidélité. Tout à coup on lui annonce la présence des Autrichiens. Dix mille de ces ennemis, après un combat de dix heures, s'efforcent en vain d'entamer la colonne Bugeaud à la tête de 1,700 hommes, et ce sont eux qui sont repoussés du champ de bataille, où ils laissent 2,000 morts et 980 prisonniers.

"De 1815 à 1831, le guerrier cultiva les champs. Il apprit l'agriculture et l'enseigna tout autour de ses domaines.

"En 1831, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, et bientôt après nommé député du deuxième arrondissement de Périgueux.

"Ce fut au mois de juin 1836 que l'Afrique s'ouvrit pour la première fois à son activité guerrière. Il y débarqua le 6, pour y vaincre les Arabes et Abd-el-Kader et y conquérir, sur les bords de la Tafna, sur la route d'Oran, deux environs de Tlemcen, de brillans lauriers et le grade de lieutenant général, qu'une ordonnance royale lui conférra le 25 août suivant.

"En 1837, il fut renvoyé en Afrique, pour y conclure, par les ordres de M. Molé, le traité de la Tafna.

"En 1840, enfin, il est nommé gouverneur-général de l'Algérie."

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES SUR LE CHOLERA.

La lettre suivante, contenant des observations météorologiques sur le choléra, a été adressée au président de l'Académie des sciences de Paris. Elle est assez importante pour que nous en publiions l'extrait et appeler l'attention des médecins de notre ville.

"Depuis que le choléra sévit à Paris, avec plus ou moins de rigueur, c'est-à-dire depuis bientôt trois mois, j'ai observé journellement l'action de la machine électrique, afin de m'assurer s'il y a, pas une certaine relation entre l'intensité de fluide, et l'absence du fluide électrique répandu habituellement dans l'atmosphère.

"La machine, qui a servi à mes observations quotidiennes est assez puissante; dans un temps ordinaire, elle donne après deux ou trois tours de roues, des étincelles fulgurantes de cinq à six centimètres. J'ai pu d'abord remarquer, que, depuis l'invasion de l'épidémie, il m'a été impossible de reproduire une seule fois les mêmes effets: dans le courant des mois d'avril et de mai les étincelles obtenues à grand'peine, n'ont jamais dépassé deux ou trois centimètres, et, à peu de chose près, leurs variations ont concordé avec les oscillations du choléra. C'était déjà pour moi une forte présomption de croire que j'étais sur les traces du fait important que je cherchais à constater; cependant je n'étais pas encore convaincu, parce qu'on pouvait attribuer à l'état hygrométrique de l'air, les irrégularités de la machine électrique. Aussi, attendais-je avec impatience l'arrivée du beau temps et de la chaleur pour continuer mes observations avec plus de sûreté; enfin, le beau temps et la chaleur sont venus, et, à ma grande stupéfaction, la machine fréquemment consultée, loin d'accuser comme cela aurait dû être, une augmentation d'électricité n'en a donné que des signes de moins en moins sensibles, à tel point que pendant les journées des 4, 5 et 6 juin, il a été impossible d'en obtenir autre chose que de légères crépitations sans étincelles; enfin le 7, la machine est restée complètement muette. Or, cette nouvelle décroissance du fluide électrique, à parfaitement coïncidé, on ne peut mieux, avec les nouvelles violences du choléra; pour moi, j'en étais plus consterné qu'étonné, ma conviction était faite; je n'y voyais que la conséquence nécessaire d'un fait bien constaté.

"On comprend avec quelle anxiété, dans ces moments de crise, je consultais ma machine, triste et fidèle interprète d'une grande calamité. Enfin, le 8 au matin, de faibles étincelles ont reparu; d'heure en heure, leur intensité augmentait; je sentais avec bonheur que le fluide vivifiant faisait retour dans l'atmosphère; vers le soir, un orage annonçait à Paris que l'électricité était rentrée dans son domaine; à mes yeux c'était le choléra qui disparaissait avec la cause qui le produit, le lendemain, samedi, 9, mes observations ont continué; tout était alors rentré dans l'ordre; la machine, au moindre attouchement, rendait avec facilité, je dirais presque avec joie, de vives étincelles: on eût dit qu'elle avait conscience de la bonne nouvelle qu'elle nous apportait.

"J'ai cru devoir, monsieur le président, donner immédiatement connaissance de ces faits à l'Académie.

"La question me semble maintenant parfaitement résolue; la nature a mis dans l'atmosphère une masse d'électricité qui contribue à l'entretien et au maintien de la vie. Si, par une cause quelconque, cette masse d'électricité vient à être amoindrie et quelquefois aussi vers lorsqu'à l'équilibre, qu'arrive-t-il? Tout le monde souffre; ceux qui portent en eux un approvisionnement suffisant d'électricité personnelle résistent; ceux qui ne peuvent vivre qu'en faisant des emprunts d'électricité à la masse commune, cette masse étant épuisée, succombent. Ainsi s'explique avec clarté et d'une manière toute rationnelle, non seulement le choléra, mais plusieurs autres maladies épidémiques qui, de temps à autre, viennent affliger l'humanité.

"Si le grand fait dont il s'agit était reconnu et admis en principe, il serait, je crois, facile à la science médicale, qui possède tant de moyens de produire et de maintenir l'électricité, de mettre en mesure de combattre avec succès, s'il revenait encore, le fléau que je regarde dès aujourd'hui, comme complètement disparu, du moins comme virtuellement anéanti dans ses ravages.

"Agréez, etc. "ARDEAUD."

☞ Le soussigné (rédacteur actuel) sollicite respectueusement le suffrage du peuple pour le poste de Collecteur des Taxes d'Etat pour le 2me District Représentatif, à l'élection générale qui aura lieu en novembre prochain.

A. W. SCATES.

N.—B—Le district est composé de la partie sud-ouest de la Nouvelle-Orléans, le Mississippi et le coteau de la Metairie.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Lundi soir, 9 juillet 1849.

COTON—La demande est toujours ferme et les prix sont fermes. Les ventes de la journée s'élèvent à 1,500 balles—middling et good middling 7½ à 8 la liv.

Quelques ventes de sucre et mélasse ont eu lieu aux anciens prix.

CHANGE—Le change est plat. Nous cotons Sterlings 7½ à 8½ p. 100 pour—France 5f 25 à 5f 35—Traites sur New-York ½ à 60 jours, 3 à ½ p. pour cent d'escompte—Checks, ½ à 1 pour 100 de prime.

Le fret n'a pas varié.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Nassau Medford, Dyer, pr San Francisco.
Bonque Isabelle, Rymer, pr Texas.
Wanderer, Ireland, pr la Havane.
Steamer St Paul, Norris, pr St Louis.

ARRIVES

Steamer Falcon, Hearstease, de New York.
Navire Hidden Chime, de Liverpool.
Navire Mathilde, Leighton, du Havre, partie, le 9 mai.
Navire Quarter Sheet, Mourel, de Marseille.

ARRIVAGES

Bunker Hill No 3, W. Doyle, de Louisville.
Rio Grande, Gordon, des opérations.
F Pennell, Beatty, de Fort Smith.
Grey Eagle, Maggs, de St Martinville.
Constitution, Ralston, de St Louis.
Mary Foley, Infiere, de Pie de Mile.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.

Niagara, pour New-York ..... le 30 juin
Caledonia, pour Boston ..... le 7 juillet

D'AMERIQUE.

Niagara, de New York ..... le 25 juin
Caledonia, de Boston ..... le 1er août

QUARTIER GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1849.
HONNEURS FUNEBRES.

LA Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes mardi 10 du courant, à 4 heures de l'après-midi, pour rendre les derniers honneurs à notre digne et vaillante frère d'armes, feu le capitaine E. V. DEMPEY, de l'état-major de la Légion.

La Compagnie des Cazadores d'Orléans, lieutenant commandant Vigil, formera l'escorte et fera les honneurs funèbres du corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier Général.

Par ordre
CHATAY, Chef d'Etat-Major.

CIGARES—40,000 cigares de la Havane, regalias, en débarquement du brick Salvadors, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
10 juillet 31, rue de la Commune.

CHAUX—Chaux fraiche de Thomaston, Meadow Rock, chargement du brick C. D. Horton, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
10 juil Nos 66, rue Magazine, et 11, Magasins Rouges.

GRAISSE—300 barils graisse de première qualité, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
10 juil 31, rue de la Commune.

AVIS AU PUBLIC.

Réouverture du Magasin
Th. MOREAU.

Encouragez Royale et Toulouse, No. 181.

TH. MOREAU s'honore de prévenir ses amis et le public en général, qu'après une longue interruption, son magasin vient de se rouvrir, et qu'il vient de recevoir des vins, cristaux et porcelaine. Son intention est de donner à cette branche de son commerce toute l'extension qu'elle peut comporter. Son expérience considérable, s'est enrichi d'un nombre infini d'articles qu'il a recueillis des divers pays de l'Amérique, Brunswick, Charlottesville, Fidèles et Jane Gilliam, du Havre—Adrian, de Bordeaux, et Caroline, de Marseille. Des vins, de toute manière permanente son domicile à Paris, il en offre à ses amis et à ses clients, et se flatte en brait le contrepoison et constituerait le spécifique du choléra. Je n'ai rien lu d'authentique à ce sujet qui me permette de porter un jugement fondé.

Enfin des esprits religieux, sans doute en vue de glorifier la divinité, ont attribué à sa colère le fléau qui dévasse le globe. Pour nous, qui ne sommes point admis au conseil de Dieu, nous nous garderons de le blâmer à notre barre et nous respecterons la majesté de son silence.

Causes predisposantes.— Indépendamment de la cause spécifique, il est des causes prédisposantes qui favorisent singulièrement le développement de cette maladie pendant une épidémie. En première ligne nous signalerons toutes les causes débilitantes, telles que les veilles prolongées, une nourriture insuffisante, des aliments de mauvaise nature, et toutes les passions dépressives. Le choléra étant une affection de nature éminemment asthénique, il est clair qu'il trouve un puissant auxiliaire dans toutes les causes qui tendent à déposer les forces vitales. La sévérité avec laquelle il sévit sur les classes pauvres fournit une preuve éclatante de l'influence d'une mauvaise nourriture et d'une habitation malsaine.

D'une autre part, il faut bien se convaincre que chaque individu, suivant son idiosyncrasie et en raison de son éducation physique, tient en réserve une certaine force latente qui ne se déploie qu'en certaines occasions: ce qui fait que le choléra, éclatant dans les mêmes circonstances chez deux individus, sera beaucoup plus grave chez l'un que chez l'autre. Cette particularité explique encore comment la maladie, toutes choses égales d'ailleurs, fait moins de ravages dans les classes aisées que dans les classes pauvres.

C. DELERY, D. M. P.

MANIFESTE DE LA MONTAGNE.

La Montagne, vaincue à l'Assemblée législative, grâce à l'emportement de M. Ledru-Rollin, a publié le manifeste suivant qui porte cent dix-huit signatures. Une grande partie de la population parisienne a répondu à cet appel dans la journée du 13 juin:

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Le peuple seul est souverain.

Les délégués du peuple, quels qu'ils soient, le Président de la République, les ministres, les représentans eux-mêmes ne reçoivent et ne sont servent leur mandat qu'à la condition d'obéir à la Constitution.

Quand ils la violent, leur mandat est brisé.

La Constitution dispose (art. 54): "Le Président de la République veille à la défense de l'Etat, mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale."

(Article 5 du préambule) "La République française respecte les nationalités étrangères, "comme elle entend faire respecter la sienne; "n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple."

Ce sont là les préludes du choléra; cet état peut durer plus ou moins de temps, suivant qu'on oppose ou non des moyens appropriés à ces symptômes précurseurs. C'est alors que la moindre imprudence, que la plus petite quantité d'aliment, un peu peu indigeste, peut faire éclater le mal, le même qu'une diète absolue, aidée d'une médication convenable, peut le prévenir, j'ai prétendu dit, le prévient toujours. C'est là un point ess